

Constellations & Créativité

Bulletin d'inscription

A renvoyer ou à faxer à l'asbl "Ressourcements" : Welriekendedreef 45 - B-3090 Overijse
Tél : +32-2-657 65 37 • Fax : +32-2-657 75 47 • E-mail : info@ressourcements.be

Nom..... Prénom..... Date de naissance..... Sexe.....
Adresse..... N°..... Bte.....
Code Postal..... Localité,
Tél. Fax. GSM.....
E-mail Profession

Je m'inscris au(x) atelier(s) suivant(s) :

A Ressources

Dates

- 1er trimestre : 120€
- 2ème trimestre : 120€
- 3ème trimestre : 120€

- 24/10 - 21/11 - 19/12/11
- 16/1 - 15/2 - 12/3/12
- 18/4 - 9/5 - 6/6/12

- J'ai moins de 26 ans, ou plus de 60 ans : je bénéficie de 25% de réduction (voir verso)
- Nous venons en couple : nous bénéficions de 25% de réduction sur nos 1 de nos 2 inscriptions
Attention, les réductions ne sont pas cumulables !

- Je paie le montant total en une fois, à savoir€
 - en espèces, par virement au compte Ressources n°310-1626815-17,
- Je paie un acompte de 30%, à savoir€ :
 - en espèces, par virement au compte Ressources n°310-1626815-17,et je paierai le solde€ au plus tard pour le 1er jour de l'atelier
 - en espèces, par virement au compte Ressources n°310-1626815-17,

- Je suis en règle de cotisation pour l'asbl Ressources pour l'année scolaire 2011-2012
- Je règle ma cotisation de 20€ à l'asbl Ressources pour l'année scolaire 2011-2012
 - en espèces, par virement au compte de l'asbl Ressources n° 310-1626815-17 (via un virement séparé)

Veuillez indiquer, ci-dessous, la mention "Pour accord. Lu et approuvé".

Mention

Date

Signature

Modalités d'inscription

INSCRIPTIONS

- Les inscriptions ne seront prises en compte qu'à la date de versement d'un acompte.
- Tout désistement dans la période qui précède de deux mois le premier jour du stage permettra le remboursement intégral des sommes déjà versées.
- Le Centre "Ressourcements" se réserve le droit d'annuler un stage dans le cas où le nombre d'inscrits ne serait pas suffisant pour couvrir les frais engagés. Dans ce cas, l'acompte sera intégralement remboursé.

PRÉCISIONS SUR LA COTISATION ANNUELLE OBLIGATOIRE À L'ASBL

Le Centre Ressourcements - Ecole Belge de Thérapie & Pratiques Psycho-Corporelles a été créé en 1992 en tant qu'association de fait et est devenu une association sans but lucratif à partir de 1995. Ses statuts ont été publiés au Moniteur belge le 7/3/96 sous le n° 435496. En tant qu'asbl, ses statuts prévoient que pour participer aux activités organisées en son sein, il est nécessaire d'être membre adhérent en règle de cotisation. Le montant de la cotisation en tant que membre adhérent est fixé annuellement par le Conseil d'Administration. Pour l'année 2011-2012, la cotisation s'élève à 20€. Cette cotisation n'est payable qu'une fois par an au moment de la rère inscription de l'année. Elle est réglable en espèces ou par virement mais, dans ce cas, il est important de le faire séparément du montant du droit d'inscription.